

Mesdames, Messieurs,

La SHMESP (*Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public*) a constitué une commission pour s'attaquer de front à un problème devenu pérenne, celui des chercheurs (doctorants ou docteurs) qui n'ont pas de poste dans le Supérieur, en large part en raison de la restriction drastique du nombre de postes à l'Université et au CNRS depuis une bonne dizaine d'années.

Les contacts pris avec les collègues de la SoPHAU (*Société des Professeurs d'Histoire Ancienne de l'Université*) ont montré une identité de préoccupation et d'initiatives. Nous espérons donc pouvoir rapidement faire valoir des propositions pour améliorer les conditions de recherche de nos collègues sans poste dans le supérieur, et pour ce faire, il nous faut d'abord dresser un tableau de la situation.

La SHMESP et la SoPHAU ont donc élaboré un questionnaire commun destiné à faire l'état des lieux auprès de nos collègues sans poste dans le Supérieur, et en particulier ceux qui enseignent dans le Secondaire.

Je vous joins ce questionnaire dans sa forme définitive, afin que vous puissiez le transmettre à ceux de vos membres qui, **spécialistes d'histoire ancienne ou médiévale** et seulement eux - pour des raisons de dépouillement des réponses, sachant que nos collègues modernistes et contemporanéistes vont également se manifester dans le même sens - se trouvent dans la situation visée.

Il a été réalisé dans un format qui permet de répondre directement sur le document et de le renvoyer à l'adresse suivante :
questionnaire.docsansposte@gmail.com

Le traitement des réponses sera évidemment anonyme.

Nous vous serions donc reconnaissantes de bien vouloir faire connaître ce questionnaire auprès de vos membres antiquisants et médiévistes dans les meilleurs délais.

Nous souhaitons en effet disposer des réponses d'ici le 15 mars 2017.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez me demander.

Bien à vous,

Annick Peters-Custot,
Vice-Présidente de la SHMESP
Responsable de la commission pour les chercheurs sans poste dans le Supérieur